



AGFPN  
4 rue Traversière  
75012 PARIS

[contact@agfpn.fr](mailto:contact@agfpn.fr)

Paris, le 26 juin 2025

**COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA FEDERATION DES TONNELIERS DE FRANCE AU TITRE DU FINANCEMENT MUTUALISE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES ET DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS PREVU PAR LES ARTICLES L.2135-9 ET SUIVANTS DU CODE DU TRAVAIL**

Année 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le compte rendu d'activité de la Fédération des Tonneliers de France qui identifie et décrit les moyens mis en œuvre en 2024 pour réaliser chacune des missions d'intérêt général identifiées à l'article L.2135-11 du code du travail.

Vous trouverez par ailleurs ci-joint :

- La convention signée par la Fédération des Tonneliers de France avec la Fédération Nationale du Bois par laquelle nous recourons aux services d'un chargé des affaires sociales à hauteur de 31.291,06 € (trente et un mille deux cents quatre-vingts onze euros et 6 centimes) pour l'année 2024. Ce chargé des affaires sociales contribue à la conception, la gestion, l'animation et l'évaluation des politiques menées tant paritairement que dans le cadre des organismes gérés majoritairement par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs.
- L'attestation du commissaire aux comptes établie sur la base de cette convention, du compte rendu d'activités de la Fédération des Tonneliers de France et des éléments comptables.

Nous déclarons sur l'honneur que les fonds ont été utilisés conformément à leur destination prévue à l'article L.2135-11 du code du travail et vous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Magdeleine Allaume

Présidente de la Fédération des Tonneliers de France

Fédération des Tonneliers de France

10 rue Pergolèse – 75016 Paris

[baufreton@tonneliersdefrance.fr](mailto:baufreton@tonneliersdefrance.fr) / 06.77.34.90.96

**FINANCEMENT DU PARITARISME**  
**COMPTE-RENDU DES MISSIONS ET SERVICES**  
**ANNEE 2024**

Utilisation de l'aide à l'exercice du paritarisme  
(Art. L.2135-9 et suivants du Code du Travail)

ORGANISATION : **FEDERATION DES TONNELIERS DE FRANCE**

ADRESSE : 9 rue du 4 septembre 75002 PARIS

**MISSIONS, SERVICES ET MONTANTS ENGAGES :**

Conception, gestion, animation et évaluation des politiques menées paritairement :

- Convention signée par la Fédération des Tonneliers de France avec la Fédération Nationale du Bois (FNB) qui met à disposition un chargé des affaires sociales, pour un **coût de 15.645,53 €.**

<b><u>Ordre du jour et contenu des réunions 2024</u></b>
--

**A/ Participation de la Fédération des Tonneliers de France aux réunions relatives à la réécriture du CAP de Tonnelier au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports**

**Mardi 17/12/2024**

**au CFA de Cognac et en visio. 10h – 11h30**

Présents FTF : Nicolas Tarteret, Franck Renaudin, Olivier Goulart, Eudes Baufreton ;

Présents CFA Cognac : Fabien Dinand - formateur CFA, Gaëlle Bianvet - Responsable pédagogique CFA, Bruno Nègre - formateur CFA ;

Objet de la réunion : préparation des sujets des épreuves du CAP Tonneliers de juin 2025 suite à la mise en œuvre de la réforme.

**Participation commission formation : 1h30 x 4 personnes**

Fédération des Tonneliers de France  
10 rue Pergolèse – 75016 Paris  
[baufreton@tonneliersdefrance.fr](mailto:baufreton@tonneliersdefrance.fr) / 06.77.34.90.96

## **B/ Participation de la Fédération des Tonneliers de France aux commissions sociales patronales et paritaires de la convention collective du Travail Mécanique du Bois**

### **B.1. Commissions sociales**

**Mercredi 14 février 2024**

**de 14h30 à 17h**

**En visio conférence**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un point sur la situation économique dans les entreprises ;
2. A la politique salariale 2024 ;
3. Au bilan de la CPPNI 2023
4. Calendrier et agenda social 2024.
5. A l'étude de la revalorisation des forfaits de prise en charge horaire des contrats de professionnalisation ;
6. A une réflexion sur la mise à jour de l'accord égalité hommes femmes ;
7. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission sociale : 2h30 x 1 personne**

**Jeudi 21 mars 2024**

**de 14h30 à 17h**

**En visio conférence**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un point sur la situation économique dans les entreprises ;
2. A la politique salariale 2024 ;
3. A une réflexion sur la mise à jour de l'accord égalité hommes femmes ;
4. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission sociale : 2 h 30 x 1 personne**

**Mercredi 22 mai 2024****de 14h30 à 17h****En visio conférence**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un point sur la situation économique dans les entreprises ;
2. A la politique salariale 2024
3. A une synthèse sur l'actualisation des critères objectifs de définition des catégories de salariés bénéficiaires d'une protection sociale complémentaire (PSC) collective et aux suites à donner ;
4. A l'examen des modules et projets de parcours modulaires de formation réalisés avec FCBA dans le passé ;
5. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission sociale : 2 h 30 x 1 personne****Jeudi 26 septembre 2024****de 14h30 à 17h****En visio conférence**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un point sur la situation économique dans les entreprises ;
2. A la politique salariale 2024 ;
3. A la présentation du projet d'accord sur l'actualisation des critères objectifs de définition des catégories de salariés bénéficiaires d'une protection sociale complémentaire (PSC) collective ;
4. A une présentation par Humanis de leurs dispositifs relatifs à la loi sur le partage de la valeur et les outils existants ;
5. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission sociale : 2 h 30 x 1 personne**

**Mercredi 6 novembre 2024****de 14h30 à 17h****En visio conférence**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un point sur la situation économique dans les entreprises ;
2. A la politique salariale 2024 ;
3. A l'état des lieux des négociations du projet d'accord sur l'actualisation des critères objectifs de définition des catégories de salariés bénéficiaires d'une protection sociale complémentaire (PSC) collective ;
4. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission sociale : représenté par Olivier Goulard – 2h30****B.2. Commissions paritaires****Mercredi 29 février 2024 à partir de 14h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un état des lieux de la situation économique dans les entreprises ;
2. Au bilan de la CPPNI 2023 et à l'agenda social 2024 ;
3. A la politique salariale 2024 ;
4. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission paritaire : représenté par Olivier Goulard – 2h30****Jeudi 25 avril 2024 à partir de 14h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un état des lieux de la situation économique dans les entreprises ;
2. A la politique salariale 2024 ;
3. A une réflexion sur la mise à jour de l'accord du 5 juillet 2011 sur l'égalité professionnelle et salariale dans les industries du bois et l'importation des bois ;
4. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission paritaire : représenté par Olivier Goulard – 2h30**

**Jeudi 13 juin 2024 à partir de 10h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un état des lieux de la situation économique dans les entreprises ;
2. A la politique salariale 2024 ;
3. A la validation de l'accord du 25 avril 2024 « industries du bois de pin maritime en forêt de Gascogne » ;
4. A l'examen d'un projet d'accord sur les catégories objectives ;
5. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission paritaire : représenté par Olivier Goulard – 2h30**

**Mardi 22 octobre 2024 à partir de 14h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un état des lieux de la situation économique dans les entreprises ;
2. Au calendrier 2025 ;
3. A l'état des lieux des signatures de l'accord relatif à la politique salariale 2024 ;
4. A l'examen d'un projet d'accord sur les catégories objectives ;
5. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission paritaire : représenté par Olivier Goulard – 2h30**

**Jeudi 28 novembre 2024 à partir de 14h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A un état des lieux de la situation économique dans les entreprises ;
2. A l'état des lieux des signatures de l'accord relatif aux catégories objectives ;
3. A la politique salariale ;
4. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation commission paritaire : représenté par Olivier Goulard – 2h30**

### **B.3. Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE)**

#### **Mercredi 29 février 2024 de 11h à 12h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A une présentation par AKTO :
  - du portrait statistique 2023 produit par AKTO (validation du rapport et de son partage sur le site Observatoire)
  - d'un point sur l'EDEC => axe 2 ingénierie et déploiement des parcours modulaires
  - des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle
2. A l'étude sur la revalorisation des forfaits de prise en charge horaire des contrats de professionnalisation
3. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation CPNE : représenté par Olivier Goulard – 1h30**

#### **Jeudi 25 avril 2024 de 11h à 12h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A une présentation par AKTO des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle
2. A la feuille de route 2024 sur l'observatoire des métiers ;
3. Autres dossiers en lien avec AKTO ;
4. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation CPNE : représenté par Olivier Goulard – 1h30**

#### **Jeudi 13 juin 2024 de 10h à 10h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A la définition des coûts contrats apprentissage
2. Autres dossiers en lien avec AKTO ;
3. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation CPNE : représenté par Olivier Goulard – 30 minutes**

**Mardi 22 octobre 2024 de 10h à 11h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A une présentation des travaux sur les fiches ROME 4.0 portés par France Travail ;
2. A un point sur le recueil des besoins « études, recherches, observatoire, certifications et promotion des métiers » dans le cadre des budgets AKTO ;
3. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation CPNE : représenté par Olivier Goulard – 1h30**

**Jeudi 28 novembre 2024 de 10h à 11h30**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré :

1. A une présentation par l'administratrice de France Travail des travaux sur les fiches ROME 4.0 ;
2. A la présentation par AKTO du portrait statistique emploi formation ;
3. A un point sur les autres dossiers AKTO en cours (réflexions sur les présentations faites en SPP, EDEC en cours...) ;
4. Aux questions diverses d'actualité.

**Participation CPNE : représenté par Olivier Goulard – 1h30**

**NB : La Fédération des Tonneliers de France, lorsqu'elle n'est pas présente à ces réunions, est représentée par le chargé des affaires sociales dans le cadre de la Convention signée par la Fédération des Tonneliers de France avec la Fédération Nationale du Bois.**

**TOTAL A et B : 37h30**

\*\*\*\*\*

**Financements octroyés à  
la Fédération des Tonneliers de France par l'AGFPN  
au titre de l'exercice 2024**

Date / montant :

**Exercice 2024**

<b>Crédits (Mission 1 Branche)</b>	<b>Montants finaux</b>	<b>Dates de versement</b>
1er acompte 2024	494 €	25/07/2024
2e acompte 2024	814 €	10/10/2024
3e acompte 2024	814 €	10/12/2024
4e acompte 2024	785 €	30/01/2025
<b>Total acomptes 2024</b>	<b>2909 €</b>	
		22/05/2025
<b>Solde 2024</b>	<b>946 €</b>	
<b>TOTAL CRÉDITS ANNUELS 2024</b>	<b>3855 €</b>	

\*\*\*\*\*

**Annexes au présent rapport :**

- Annexe 1 : Certification du commissaire aux comptes Ludovic Pegeot
- Annexe 2 : convention FNB / Fédération des Tonneliers
- Annexe 3 : décompte versement AGNPF exercice 2024

\*\*\*\*\*



Le 26/06/2025,

Pour la Fédération des Tonneliers de France,  
Magdeleine Allaume - Présidente